

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SOUMISES
 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU MARDI 28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement et individuellement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis à la salle du Conseil à l'Hôtel de ville, en séance, sous la présidence de Monsieur Bassi KONATÉ, Président du CCAS.

Étaient présents : Bassi KONATÉ (Président du CCAS), Ayzate CHANFI (Conseillère municipale), Samba GASSAMA (Adjoint au Maire), Khedoudja HADJADJ (Adjointe au Maire), Sabrina MESLEM (Conseillère municipale), Marina RIBEIRO (Adjointe au maire), Bénédicte BARBERIS (Membre), Jean-Laurent CLOCHARD (Membre), Amani DOUNÉ (Membre), Arlette GIRAUD (Membre), Latufa MOHAMED (Membre), Sandy TRAORÉ (Membre).

Était excusée : Patricia HUCHER (Conseillère municipale).

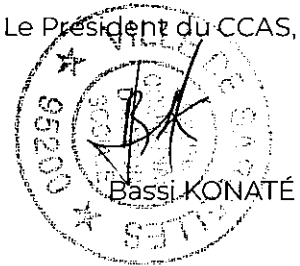
Secrétaire de séance : Amani DOUNÉ.

N° de délibération	OBJET	Résultat du vote
2026-20	Élection du Vice-Président du CCAS	Approuvée
2026-21	Élection de la Vice-Présidente déléguée du CCAS	Approuvée
2026-22	Délégation de pouvoir consenties par le Conseil d'administration du CCAS au Président, au Vice-Président et à la Vice-Présidente déléguée	Approuvée
2026-23	Désignation des membres de la Commission permanente	Approuvée
2026-24	Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration	Approuvée
2026-25	Élection des membres de la Commission d'appel d'offres	Approuvée
2026-26	Désignation des représentants du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à l'association « la Maison des Femmes de Sarcelles »	Approuvée
2026-27	Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents	Approuvée

2026-28	Mise en place du dispositif de promotion interne par voie dérogatoire réservé aux agents bénéficiant d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)	Approuvée
2026-29	Subvention de fonctionnement pour les associations Secours catholique et Ricochet pour l'année 2026	Approuvée

Fait à Sarcelles, le **04 MAI 2026**

Le Président du CCAS,



Mis en ligne et / ou notifié le : **04 MAI 2026**